

## Note explicative des informations transmises PAC informatifs aux communes

### I. Rappels réglementaires

Le préfet transmet aux communes ou à leurs groupements compétents, à titre d'information, l'ensemble des études techniques nécessaires à l'exercice de leur compétence en matière d'urbanisme (Article L.121-2 du Code de l'urbanisme).

Les informations sont transmises sous forme de porter-à-connaissance (ou PAC) dont les informations sont issues de tous documents et études dont les services de l'Etat peuvent disposer (DREAL, DDTM) : études techniques, cartes d'aléas, renseignements miniers...

Les présentes informations sont plus particulièrement portées à connaissance dans le cadre de l'application de la circulaire du 6 janvier 2012 du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, relative à la prévention des risques miniers résiduels : Les services de l'Etat pour exécution du préfet, doivent porter à connaissance des collectivités locales leurs connaissances en matière de risques miniers résiduels.

### II. Recueil des connaissances des risques miniers

Dans le but de recueillir toutes les informations nécessaires à la connaissance des risques miniers résiduels, et au vu du nombre important de titres et de sites miniers en France, le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a mandaté Géoderis pour effectuer, région par région, un état des lieux des risques de mouvement de terrain d'origine minière (Opération de « Scanning des sites miniers », sous la convention n°04-2-77-5774 du 20/12/2004).

Les présents portés-à-connaissance sont consécutifs notamment, à cet état des lieux en Aquitaine (Rapport d'étude Réf. GEODERIS N2007/004DE – 07NAT2100 : « Région Aquitaine : identification rapide des zones de risques miniers liés à l'instabilité des terrains – Rapport de synthèse »).

Lors d'une première phase d'étude, l'expert Géoderis a évalué les zones minières d'Aquitaine retenues ou non comme zones à risque de mouvements de terrain (Phase 1).

Cette première phase d'étude a constitué une phase de sélection et de classement des zones minières en fonction de leur potentiel de risque de mouvement de terrain. Elle a permis de classer les zones minières en trois catégories :

- Zones éliminées (absence de risque mouvement de terrain – absence d'enjeu et/ou d'aléa mouvement de terrain).
- Zones à risque potentiel, évaluées comme « non prioritaires », avec préconisation de niveaux de vigilance 1, 2 ou 3.
- Zones retenues pour une évaluation de l'aléa mouvement de terrain et des risques associés (phases ultérieures d'étude).

Les niveaux de vigilance associés aux zones à risque potentiel non prioritaire ont été définis de la manière suivante :

Le niveau de vigilance 1 correspond à des secteurs où les aléas mouvements de terrain sont pertinents, où l'habitat est dispersé mais non loin de zones plus urbanisées, et où des entrées d'ouvrages miniers à proximité de chemins ou d'habitations peuvent engendrer des risques corporels.

Le niveau de vigilance 2 permet de supposer un risque moindre : les enjeux sont très dispersés, les aléas semblent moins importants et les risques corporels moindres.

Le niveau de vigilance 3 correspond à des travaux miniers pouvant sous-miner des voiries, essentiellement départementales. Les zones associées doivent être portées à la connaissance des services de voirie concernés.

Les présents PAC sont donc constitués par les résultats de la phase 1 d'étude et par la description des travaux qui a pu être faite pour chaque titre minier, à partir des documents d'archives minières.

### **III. Statut des titres miniers concernés**

Les présents portés-à-connaissance ont été établis pour des titres miniers qui ne sont plus valides (titres renoncés, annulés après procédure de mise en déchéance, ou expirés).

Dans ce cadre, concernant les zones minières éliminées en termes de zones à risque de mouvements de terrain, les risques corporels résultant de l'accessibilité d'ouvrages débouchant au jour (galeries, puits) ont également été étudiés par la DREAL, à partir des évaluations de Géoderis et des archives minières.

Dans des cas précis, les ouvrages miniers susceptibles de présenter des risques ont fait l'objet d'un PAC spécifique.

## PORTER A CONNAISSANCE

Département de la Dordogne (24)

Titre minier : «Chabannes»

Commune principale : **Saint-Martin-de-Fressengeas**;

Autres communes : Saint-Romain-et-Saint-Clément; Thiviers

En référence à la note explicative ci-jointe, sont portés à connaissance de la commune de Saint-Romain-et-Saint-Clément des résultats d'étude de risques miniers. Ces informations concernent les anciens travaux miniers de la concession Chabannes.

### 1) Description du titre minier

Numéro Site	Nature du Titre	Nom du titre minier	Commune principale	Autres communes	Situation juridique	Date arrêt exploitation	Substance principale	Dernier titulaire connu
24SM0012	concession	CHABANNES	Saint-Martin-de-Fressengeas	Saint-Romain-et-Saint-Clément ; Thiviers	renoncé	09/11/1923	Pyrite de fer, zinc	M.Edmond Delage Sté des Manufactures de glaces de St Gobain, ChaunyetCirey

Le site minier de Chabannes est recensé dans la Base de donnée des Anciens Sites Industriels et Activités de Service (BASIAS), sous la Fiche réf. AQI2401406.

### 2) Observation sur les enjeux ou les aléas

D'après les résultats d'étude de risques mouvements de terrain de Géoderis, la zone minière associée à la concession Chabannes est qualifiée de zone à **risque mouvement de terrain potentiel non prioritaire, au niveau de vigilance 2**.

**Enjeux recensés : Route départementale, habitat isolé**

**Autres risques : corporels.**

### 3) Description de la concession

La concession a été instituée par décret du 20/07/1886. Elle s'étend sur une superficie de 345 ha (localisation et périmètre de la concession en Annexe 1).

#### Nature des travaux :

L'exploitation s'est faite par galeries et tranchées, sur deux sites nommés « Chabanne » (site minier n°24\_014) et « La Verdale » (site minier n°24\_012). Les enveloppes et la nature des travaux des deux sites sont présentées en annexe 2.

La commune de Saint-Romain-et-Saint-Clément est concernée sur son périmètre par les travaux du site « La Verdale ».

Sur ce site, un seul puits est mentionné

D'après les documents en possession de la DREAL, les derniers travaux réalisés sur la concession ont démontré que le n'était pas exploitable par suite d'un appauvrissement très marqué du minéral.

#### Travaux de sécurisation:

Suite à la déclaration d'abandon des travaux et la demande de renonciation par pétition du 1210/1922, des mesures de travaux de sécurisation et de remblaiement ont été prises en 1899.

Sur le site « Chabannes », un puits d'extraction de 22 m de profondeur a été comblé complètement en tenant compte du foisonnement et du tassement de la masse.

Le bord des tranchées et excavations ouvertes sur les affleurements des filons exploités, ou leur prolongement, ont été écrêtés et remblayés sous un talus d'inclinaison.

Lors d'une visite de l'ingénieur ordinaire du 27 juin 1923, il a été vérifié qu'aucun affaissement ne s'était produit suite aux mesures prises en 1899. Aucune mesure complémentaire n'a donc été imposée.

Il n'est pas précisé si le puits du site « La Verdale » a lui aussi fait l'objet d'une sécurisation.

#### Documents joints :

- Annexe 1 : Localisation du titre minier « Chabannes » : Carte IGN TOP25.

- Annexe 2 (recto/verso) : Description de l'enveloppe des travaux : site « La Verdale » (site minier n° 24\_012) – extrait du rapport Réf. GEODERIS N2007/004DE – 07NAT2100.



## Description de l'enveloppe des travaux miniers :

24\_012

Numéro auto : 198

Appellation du site : LA-VERDALE

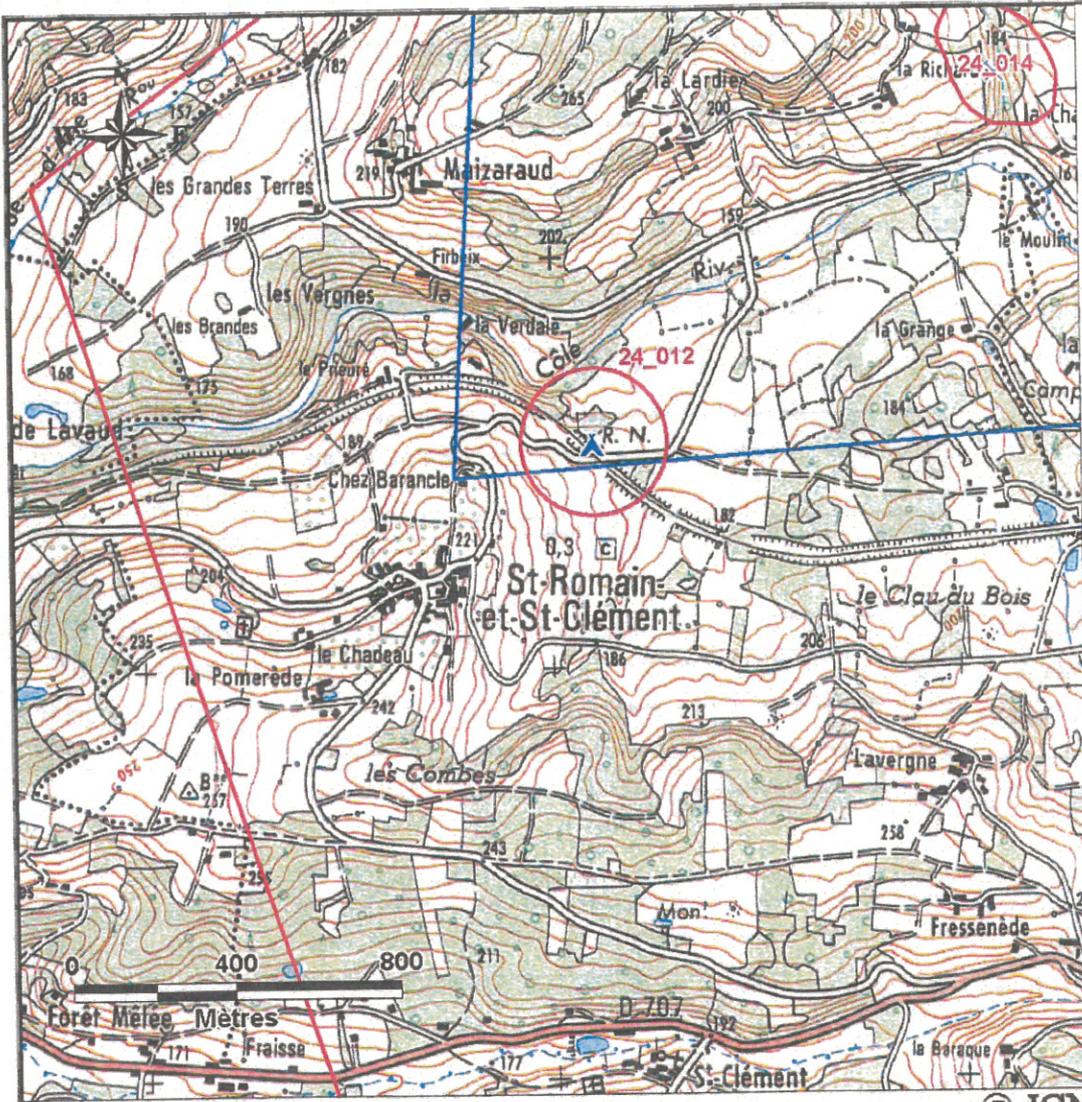
Substances exploitées : Zinc, Pyrite de fer

Référence dans la base Géodériss des sites miniers  
24SM0012

Communes : Saint-Martin-de-Fressengeas

Surface de l'enveloppe (ha) : 10.2

Département : 24



## SITUATION ADMINISTRATIVE

Titre minier : Concession de LA CHABANNE

Titulaire : Société des Manufactures de Saint Gobain, Chauny et Cirey

Situation juridique : Renoncé

Date d'octroi : 20/07/1886

Date de péremption : 09/11/1923

## ENJEUX

\* La description des enjeux est faite visuellement sur le fond topographique IGN 1:25000

Superficie approximative de l'enveloppe des travaux (ha) : 10.2

C\_SURF\_ENV : A

Les enjeux peuvent être caractérisés comme : une route départementale

C\_CARAC\_ENJEU : RD

C\_SURF\_ENJEU : 1

Superficie approximative de ces enjeux à l'intérieur de l'enveloppe (ha) : 1

**Description de l'enveloppe des travaux miniers :****24\_012**Appellation du site : **LA-VERDALE**Substances exploitées : **Zinc, Pyrite de fer**

Référence dans la base Géodéris des sites miniers

**24SM0012**Communes : **Saint Martin de Fresengeas**Surface de l'enveloppe (ha) : **10.2**Département : **24****CADRE GEOLOGIQUE - GITOLOGIQUE**Substances exploitées : **Zinc, Pyrite de fer**C\_RES\_MIN: **RESI**Typologie du gisement : **AMAS**C\_TYPO\_GISEMENT: **AMAS**

Nature de l'encaissant: \_\_\_\_\_

C\_ENCAISSANT: **MOYC**

Nature du recouvrement: \_\_\_\_\_

C\_RECouvreMENT: **sans obje****DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION MINIERE**Nature des éléments représentatifs des travaux : **Ouvrage menant au jour**Période d'exploitation : **1886-1895, certainement une exploitation de pyrite de fer vers 1866 dans la même zone**C\_ORI\_ENV: **OMJ**C\_METH\_EXPLOIT: **GISO**Méthode d'exploitation : **Traçage. Exploitation de fer par puits et galeries**C\_PROF\_MIN: **A**C\_PROF\_MAX: **A**

Profondeur minimale (m) : \_\_\_\_\_ Profondeur maximale (m) : \_\_\_\_\_

C\_OUVERTURE: **B**C\_DEFORMATION: **sans objet**Puissance exploitée (m) : **2 (estimé)**C\_PROF\_OUV: **15**Nbre de couches exploitées : **1 (estimé)**C\_PENDAGE: **PLAT**

Pendage de l'exploitation : \_\_\_\_\_

C\_PROD: **AUTR**Production : **En 1866, production d'environ 3000 t de produit brut**

Taux de défrètement (%) uniquement pour les exploitations en chambres et piliers abandonné \_\_\_\_\_

Dépôts ou autres ouvrages : \_\_\_\_\_

C\_DEPOT: **NON**

Désordres constatés : \_\_\_\_\_

C\_DESORDRE: **NON**Information sur les ouvrages au jour : **2 puits de recherche, 2 puits d'extraction, 3 galeries d'exploitatio**C\_NBR\_OUVRAGE: **NON**Nbre d'ouvrage au jour recensés : **7****Observations :**

Un seul puits est mentionné. Les indices des travaux ont été retrouvé aux archives départementales, ils concernaient la commune de St Romain qui se situe à proximité.

Les travaux n'étant pas localisés avec précision, les enjeux et les surfaces annoncés peuvent se trouver erronés. site à associer avec le 24\_014 si retenu

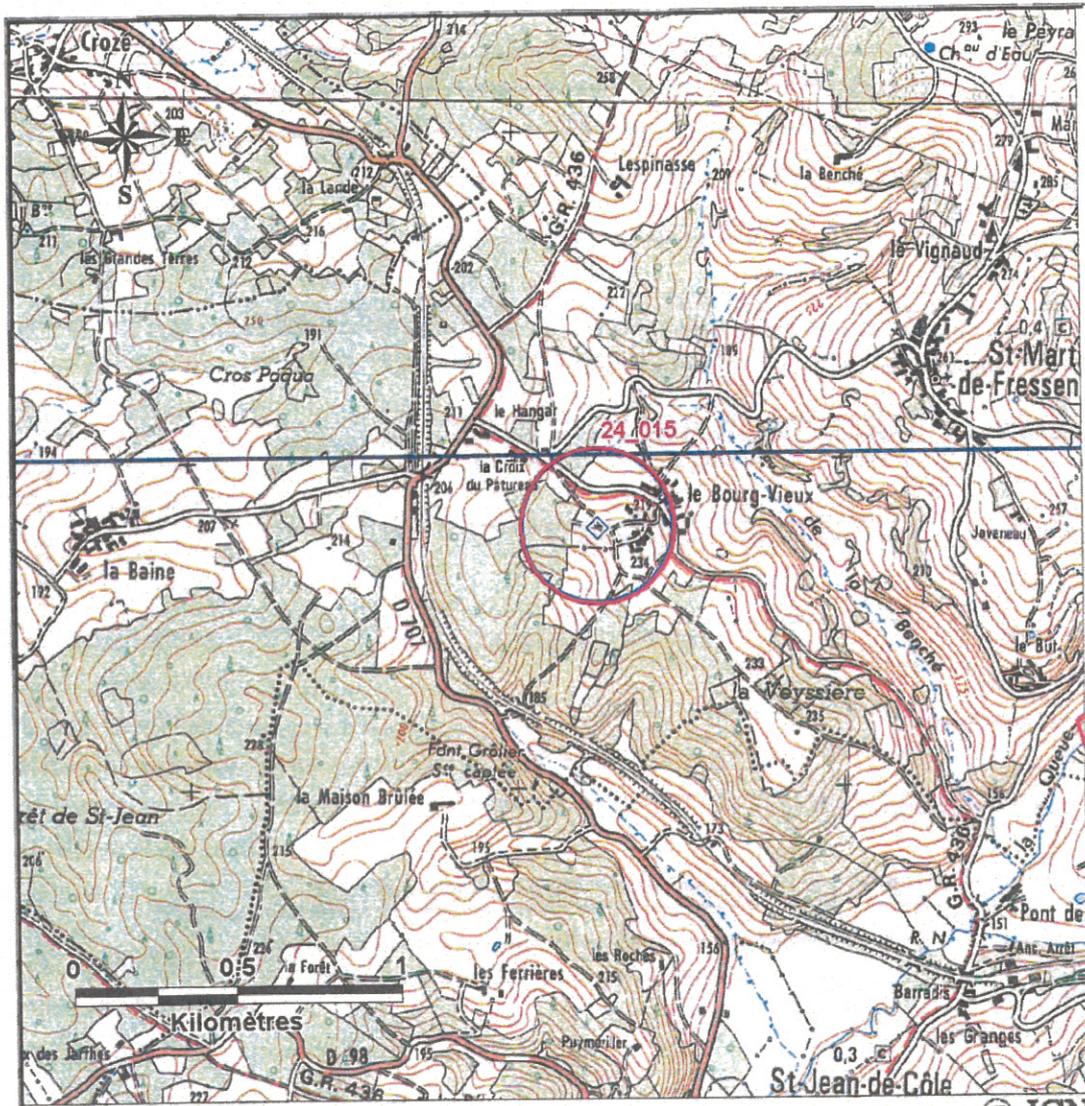
**STATUT DE L'ENVELOPPE DES TRAVAUX** Site éliminé car sans enjeux Site éliminé car configuration de travaux miniers permettant d'écarter très probablement tout type de mouvement de terrain PPRM en cours Site soumis à la hiérarchisation multicritère

Classement hiérarchisation : \_\_\_\_\_

 Retenu : investigations complémentaires (phase 2 du scanning)

# Document Annexe (recto/verso)

Description de l'enveloppe des travaux miniers :	<b>24_015</b>	Numéro auto :	201
Appellation du site :	Le Bourg Vieux	Substances exploitées :	Manganèse
Référence dans la base Géodéris des sites miniers	24SM0013	Communes	Saint-Martin-de-Fressegeas
Surface de l'enveloppe (ha) :	17.6	Département :	24



## SITUATION ADMINISTRATIVE

Titre minier:	Concession de SAINT-JEAN-DE-COLE
Titulaire:	SOCIETE BOUCHER et FILS
Situation juridique :	Annulé
Date d'octroi :	24/12/1846
Date de péremption :	20/01/1921

## ENJEUX

\* La description des enjeux est faite visuellement sur le fond topographique IGN 1:25000

Superficie approximative de l'enveloppe des travaux (ha) :	17.6	C_SURF_ENV:	B
Les enjeux peuvent être caractérisés comme :	une zone d'extension urbaine potentielle (village de Bourg le Vieux)	C_CARAC_ENJEU:	ZEU
Superficie approximative de ces enjeux à l'intérieur de l'enveloppe (ha) :	5	C_SURF_ENJEU:	5

**Description de l'enveloppe des travaux miniers :****24\_015**Appellation du site : **Le Bourg Vieux**Substances exploitées : **Manganèse**

Référence dans la base Géodéris des sites miniers

**24SM0013**Communes : **Saint-Martin-de-Fressengeas**Surface de l'enveloppe (ha) : **17.6**Département : **24****CADRE GEOLOGIQUE - GITOLOGIQUE**Substances exploitées : **Manganèse**C\_RES\_MIN: **TEND**Typologie du gisement : **disséminé**C\_TYPO\_GISEMENT: **DISS**Nature de l'encaissant : **argile et grès**C\_ENCAISSANT: **MEUB**

Nature du recouvrement :

C\_RECouvreMENT: **sans obje****DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION MINIERE**Nature des éléments représentatifs des travaux : **Ouvrage menant au jour**Période d'exploitation : **Plusieurs périodes d'exploitation apparemment : une première phase jusque 1843, puis seconde se terminant en 1919.**C\_ORI\_ENV: **ENVT**C\_METH\_EXPLOIT: **GISO**Méthode d'exploitation : **ciel ouvert + puits de reconnaissance**C\_PROF\_MIN: **A**C\_PROF\_MAX: **A**Profondeur minimale (m) : Profondeur maximale (m) : **49**C\_OUVERTURE: **A**C\_DEFORMATION: **sans objet**

Puissance exploitée (m) :

C\_PROF\_OUV: **30**

Nbre de couches exploitées :

C\_PENDAGE: **PLAT**

Pendage de l'exploitation :

C\_PROD: **MINI**Production : **80 à 100 tonnes de minerai**

Taux de défrèvement (%) uniquement pour les exploitations en chambres et piliers abandonné

Dépôts ou autres ouvrages :

C\_DEPOT: **NON**

Désordres constatés :

C\_DESORDRE: **NON**Information sur les ouvrages au jour : **2 puits**C\_NBR\_OUVRAGE: **NON**Nbre d'ouvrage au jour recensés : **2****Observations :**

Position connue, mais exploitation du site impossible.

Aucun document sur les travaux effectués (archives détruites par faits de guerre)

Les informations concernant les travaux les plus récents n'ont pas été retrouvées (ces travaux ne sont peut-être que très marginaux). La profondeur des travaux a été estimée

**STATUT DE L'ENVELOPPE DES TRAVAUX** Site éliminé car sans enjeux Site éliminé car configuration de travaux miniers permettant d'écartier très probablement tout type de mouvement de terrain PPRM en cours Site soumis à la hiérarchisation multicritère

Classement hiérarchisation : \_\_\_\_\_

 Retenu : investigations complémentaires (phase 2 du scanning)